

# Le mouvement syndical en Suisse en 1908

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **1 (1909)**

Heft 8

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382776>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE SYNDICALE

## SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement : 3 fr. par an

**SOMMAIRE :**

	Page		Page
1. <i>Le mouvement syndical en Suisse en 1908</i> . . . . .	97	5. <i>Assurance-chômage</i> . . . . .	108
2. <i>Les employés fédéraux des P. T. D.</i> . . . . .	100	6. <i>Mouvement syndical international :</i>	
3. <i>Les salaires en Suisse avant 1900</i> . . . . .	101	<i>Sixième conférence internationale des secrétaires des centres</i>	
4. <i>Le contrat de tarif et le développement du droit</i> . . . . .	107	<i>nationaux des syndicats</i> . . . . .	109

### Le mouvement syndical en Suisse en 1908.

I.

**L'état des organisations syndicales.**

L'année 1908 n'a pas été favorable au développement et à l'activité des organisations syndicales comme c'était le cas pour les deux années précédentes 1907 et 1906.

On se souvient de la période de prospérité industrielle et commerciale qui favorisait considérablement la marche des affaires depuis le commencement de l'année 1905 jusqu'au second semestre de l'année 1907. Cette période avait créé des conditions favorables au développement de l'organisation et en général au mouvement syndical tout entier. Les rapports des fédérations syndicales pour les années 1905 et 1907 prouvent qu'à peu d'exceptions près la classe ouvrière organisée en Suisse autant que dans d'autres pays n'a point négligé de profiter de la situation favorable et qu'elle obtint aussi bien au point de vue de la propagande que dans les luttes en faveur de l'amélioration des conditions de travail, des résultats plus ou moins appréciables suivant les forces et moyens disponibles.

Par contre, déjà au commencement de l'automne, une réaction s'est manifestée par-ci par-là, devenant générale déjà au printemps de l'année 1908. Cette réaction s'est d'autant plus ressentie que, peu avant son arrivée, le pouls de la vie économique battait fiévreusement.

On se souviendra sans doute encore du fait qu'au commencement de l'automne 1907, une crise monétaire éclatée aux Etats-Unis devint le point de départ d'une dépression économique qui, s'accroissant comme une avalanche, atteignit en peu de temps tous les pays industriels de l'Europe occidentale et centrale et finalement encore les pays de l'Orient et d'Extrême-Orient (les Indes, le Japon et la Chine). Ce qui ne tenait pas solidement debout (économiquement parlé) fut surpris par l'effet de la dépression subite, renversé,

écrasé ou paralysé. Les chefs des établissements industriels ou commerciaux qui se laissèrent entraîner trop loin sur le vaste océan des spéculations économiques par un vent favorable, ont assisté à une catastrophe, s'ils n'ont pas eu la précaution de se munir des provisions et des moyens de protection nécessaires pour subir le choc d'une dépression violente.

A plusieurs reprises, nous avons démontré combien notre industrie en Suisse dépend de la situation du marché mondial et combien son sort est étroitement lié à la conjoncture du marché mondial. Quand nous rapporterons sur les mouvements de salaire nous aurons de nouveau l'occasion d'en parler. Pour le moment, nous devons tâcher de démontrer l'effet de la crise économique sur le développement de l'organisation syndicale sur l'état des membres des fédérations ouvrières. Premièrement nous examinerons ce qui s'est passé dans notre propre milieu, c'est-à-dire au sein des fédérations syndicales affiliées à notre union.

Les méthodes trop diverses appliquées dans les différentes fédérations pour établir le nombre de leurs membres ne nous permettent pas de présenter nos chiffres comme étant exacts. Pour les métallurgistes, les peintres, les typographes et les lithographes l'état des membres a été établi en comptant au moins 50 cotisations hebdomadaires par membre et par année. Par contre, il y a d'autres fédérations qui se contentent d'enregistrer le nombre des membres que leurs sections annoncent après une enquête souvent superficielle.

La méthode des premiers est sûrement préférable; pourtant, en ne tenant aucun compte des virements des cotisations arriérées ou de la suspension dans le paiement des cotisations, le chiffre qu'on obtient ainsi est forcément un peu au-dessous de la réalité, pendant que les fédérations qui se fient uniquement aux rapports de leurs sections arrivent à des chiffres trop élevés. Nous avons corrigé les erreurs autant que les matières disponibles nous l'ont permis.

Cependant, à la prochaine séance de la commission syndicale, nous nous réservons de faire des propositions précises pour remédier aux inconvénients résultant des méthodes trop diverses.

Pourtant on peut admettre les chiffres indiqués comme à peu près justes et si des fautes ont été commises par certaines fédérations pour le relèvement de l'état de leurs membres, les mêmes fautes auront été commises pour tous les trois ans de sorte que la comparaison proportionnelle du mouvement des membres ne doit guère différer de la réalité. Les différences du nombre des adhérents des fédérations d'une année à l'autre permettent déjà de remarquer les effets de la crise économique sur les organisations syndicales ouvrières. On se souvient de ce que l'industrie textile, l'industrie horlogère, la fabrication du chocolat, l'industrie du tabac, le bâtiment et enfin, dans l'industrie des métaux, la construction d'automobiles, la petite mécanique, ainsi que le bronze ont considérablement souffert par la dépression économique. Ainsi, il ne reste que six petites fédérations qui annoncent une augmentation du nombre de leurs membres de 1907 à 1908. Toutes les autres fédérations ont enregistré une diminution (en moyenne de 15 %) du nombre de leurs membres. Pour 8 fédérations sur 19 l'état des membres en 1908 est même inférieur à celui de 1906. En examinant ce phénomène de près on trouvera qu'il s'agit ici des fédérations dont les membres étaient plus particulièrement exposés aux effets de la crise.

Par contre, ce qui doit frapper les lecteurs c'est le fait que la réduction proportionnelle de l'état des membres diffère autant même entre fédérations dont

les adhérents se trouvaient au même degré exposés aux effets de la dépression économique. Pendant que la fédération des travailleurs du cuir n'accuse qu'une réduction de 1,7 % de 1906 à 1908, celle-ci atteint 11 % pour les ouvriers sur bois, 12,2 % pour les charpentiers, 13,3 % pour les chapeliers, 26,6 % pour les travailleurs de la pierre, et monte à plus de 36 % pour les maçons.

A ce sujet on peut constater que, si la crise était la principale cause de la réduction du nombre des membres, elle n'en fut cependant pas l'unique cause.

Les maçons et les travailleurs de la pierre ont eu à souffrir de l'œuvre de quelques séparatistes et localistes qui ont fait l'impossible parmi les membres romands, pour disperser les forces syndicales réunies dans les fédérations en cause. Cependant, aujourd'hui la Fédération des *travailleurs de la pierre* a surmonté ces crises intérieures; les tailleurs de granit du canton du Tessin, qui s'en étaient détachés, sont revenus à la fédération. Quant aux *maçons et manœuvres*, s'ils arrivent à appliquer strictement les décisions prises au congrès de Winterthour, ils n'auront probablement plus rien à redouter de la propagande des localistes et des soi-disant fédéralistes. La plus grande force dont ces derniers firent preuve jusqu'ici était la confusion des idées et l'ignorance parfaite des conditions matérielles déterminantes pour la réalisation des idées. Quant aux *chapeliers* nous avons à faire à une fédération trop petite pour pouvoir se

#### Etat des membres des fédérations affiliées à l'Union suisse des fédérations syndicales.

Tab. I Fédération	1908			1907			1906			Augmentation éven. diminution		
	31 décembre			31 décembre			31 décembre			de 1906	de 1907	de 1906
	mascul.	fémin.	total	mascul.	fémin.	total	mascul.	fémin.	total	à 1907	à 1908	à 1908
										%	%	%
Relieurs . . . . .	628	—	628	630	—	630	538	—	538	+ 17,0	— 0,3	+ 16,3
Coiffeurs . . . . .	260	—	260	250	—	250	260	—	260	— 3,8	+ 3,8	—
Ouv. de l'Etat et des communes	1,755	58	1,813	1,643	58	1,701	1,591	58	1,649	+ 3,1	+ 6,5	+ 9,9
Auxiliaires aux arts graphiques	745	338	1,083	800	426	1,226	350	302	652	+ 88,0	— 11,6	+ 66,1
Ouvriers sur bois . . . . .	6,876	3	6,879	7,858	5	7,863	7,745	—	7,745	+ 1,5	— 12,5	— 11,1
Chapeliers . . . . .	200	20	220	200	50	250	254	—	254	— 1,6	— 12,0	— 13,3
Alimentation . . . . .	3,808	350	4,158	3,900	400	4,300	3,434	300	3,734	+ 15,0	— 3,3	+ 11,3
Ouvriers du cuir . . . . .	1,132	72	1,204	1,463	178	1,641	1,122	103	1,225	+ 33,9	— 26,6	— 1,7
Lithographes . . . . .	632	—	632	571	—	571	522	—	522	+ 9,5	— 10,7	+ 21,0
* Peintres et plâtriers ***	2,849	—	2,849	3,238	—	3,238	2,597	—	2,597	+ 24,6	— 12,0	+ 9,7
* Maçons et manœuvres . . . . .	2,541	—	2,541	6,086	—	6,086	4,000	—	4,000	+ 52,1	— 58,2	— 36,4
Ouvriers sur métaux . . . . .	13,781	40	13,821	14,379	192	14,571	11,961	39	12,000	+ 16,5	— 5,1	+ 10,5
* Tailleurs et couturières . . . . .	1,823	150	1,973	1,819	131	1,950	1,793	—	1,793	+ 8,7	+ 1,1	+ 10,0
Travailleurs de la pierre . . . . .	1,774	—	1,774	2,226	—	2,226	2,420	—	2,420	— 8,0	— 20,3	— 26,6
Ouvriers du textile . . . . .	4,578	3,285	7,863	6,548	3,646	10,194	5,827	2,925	8,752	+ 16,4	— 22,8	— 10,1
Ouvriers du transport . . . . .	1,124	—	1,124	1,050	—	1,050	500	—	** 500	—	+ 7,0	—
Typographes . . . . .	3,045	—	3,045	2,859	—	2,859	2,666	—	2,666	+ 7,2	+ 6,5	+ 14,2
Ouvriers horlogers . . . . .	12,212	1,456	13,668	12,694	1,130	13,824	12,812	1,228	14,040	— 1,5	— 1,1	— 2,6
Ouvriers charpentiers . . . . .	1,330	—	1,330	1,485	—	1,485	1,515	—	1,515	— 1,9	— 10,4	— 12,2
	61,093	5,772	66,865	69,699	6,216	75,915	61,907	4,955	66,862	+ 13,7	— 12,0	—

\* Font partie de l'Union depuis le mois de janvier, respectivement depuis le mois de mars 1909.

\*\* Etat des membres des syndicats des charretiers qui, en automne 1907, fusionnèrent pour former la Fédération des ouvriers du transport.

\*\*\* Pour les peintres et plâtriers on obtient un nombre moyen des membres de 3166 pour 1908, 3068 pour 1907 et de 1882 pour 1906, en prenant pour base le chiffre des cotisations encaissées, cela correspond à une augmentation de 38,6 % de 1906 à 1907, de 3,1 % de 1907 à 1908 et de 40,5 % de 1906 à 1908.

protéger contre les effets de la crise ou autres influences défavorables.

Les *ouvriers sur bois* et les *charpentiers* n'ont pas eu les chances voulues dans les mouvements et grèves, ce qui contribua un peu à baisser le nombre des adhérents à leurs fédérations.

En rapportant sur le fonctionnement des institutions de secours et sur les mouvements et conflits, nous aurons l'occasion de revenir sur toutes ces questions; pour le moment, il suffit de retenir ceci:

Sous réserve de quelques erreurs dans l'établissement du nombre de leurs membres, les fédérations affiliées à l'Union syndicale accusaient un effectif de 55,000 personnes (chiffre rond) à la fin de l'année 1906; cet effectif monte à 65,000 personnes jusqu'à la fin de l'année 1907 pour redescendre à 60,000 au 31 décembre 1908. Ainsi, le nombre total des adhérents des fédérations en question a augmenté de 10,000 ou de 19% environ de 1906 à la fin de l'année 1907, et il a baissé de 5000 ou 8,3% de 1907 à 1908. Il reste donc pour l'année 1908 un accroissement de 5000 membres ou de 9% sur l'effectif de l'année 1906. En considérant le fait que la plupart des fédérations en cause ont eu pendant la période favorable, de 1905 à la fin de l'année 1907, un tel accroissement de l'effectif de leurs adhérents à enregistrer qu'il leur était absolument impossible d'accomplir l'œuvre d'éducation et d'instruction nécessaire à côté de la besogne immédiate

que les nombreux mouvements exigeaient. Il faut bien reconnaître que, malgré les effets désastreux de la dépression économique, l'état de nos organisations syndicales n'a pas été très fortement atteint.

A l'exception de quelques fédérations qui subirent en même temps que les effets de la crise, d'autres influences néfastes, nous trouvons que les fédérations syndicales se sont montrées plus capables de résister aux effets de la dépression économique générale que nous le croyions.

La situation paraît plus favorable si nous étendons notre tableau statistique aux organisations syndicales qui ne faisaient pas encore partie de notre Union en 1908. Cela nous est permis, puisque plusieurs de ces fédérations ont donné ou promis leur adhésion depuis.

Au tableau ci-dessous on remarquera surtout que les ouvriers et employés au service de l'Etat ou des communes sont syndiqués dans des proportions beaucoup plus fortes que ceux des établissements privés et surtout plus fortes que les ouvriers du bâtiment. Ensuite, on remarquera que les travailleurs des arts graphiques, les ouvriers du transport et les tailleurs sont les seuls groupes qui accusent un accroissement continu du nombre des syndiqués. Au sujet de ces phénomènes nous tenons à donner les explications suivantes:

Premièrement il faut établir que les chiffres figurant dans la première colonne «ouvriers occupés»

### Proportion entre les ouvriers syndiqués et non syndiqués en Suisse dans les années

Profession ou industrie	Ouvriers occupés			1908 Syndiqués			1907 Syndiqués			1906 Syndiqués			Sont syndiqués sur 100 ouvriers occupés		
	masc.	fémin.	total	masc.	fémin.	total	masc.	fémin.	total	masc.	fémin.	total	1908	1907	1906
Coiffeurs . . . . .	1,828	500	2,328	260	—	260	250	—	250	260	—	260	11,1	10,8	11,1
Cheminots . . . . .	36,930	2,722	39,652	32,678	—	32,678	29,987	—	29,987	28,701	—	28,701	82,4	75,6	72,4
Arts graphiques <sup>1</sup> . . . . .	14,383	4,747	19,130	5,761	338	6,199	5,659	426	6,085	4,886	302	5,188	32,4	31,7	27,1
Chauffeurs et machinistes	3,000	—	3,000	2,261	—	2,261	2,180	—	2,180	2,019	—	2,019	75,3	72,6	67,3
Ouvriers s. bois . . . . .	23,203	457	23,660	6,876	3	6,879	7,858	5	7,863	7,745	—	7,745	29,0	33,2	32,7
Chapeliers . . . . .	422	553	975	200	20	220	200	50	250	254	—	254	22,5	25,6	26,0
Alimentation . . . . .	25,991	22,675	48,666	3,808	350	4,158	3,900	400	4,300	3,434	300	3,734	8,5	9,9	7,6
Ouvriers s. cuir . . . . .	14,166	7,367	21,533	1,132	72	1,204	1,463	178	1,641	1,122	103	1,225	5,5	7,6	5,2
Peintres et plâtriers . . . . .	9,177	—	9,177	2,849	—	2,849	3,238	—	3,238	2,597	—	2,597	31,0	36,3	28,2
Maçons et manœuvres . . . . .	71,822	—	71,822	2,541	—	2,541	6,086	—	6,086	4,000	—	4,000	3,2	8,4	5,5
Métallurgistes . . . . .	72,337	3,085	75,422	13,781	40	13,821	14,379	192	14,571	11,961	39	12,000	18,3	19,3	15,9
Postiers et douaniers . . . . .	10,614	3,986	14,600	8,500	—	8,500	8,376	—	8,376	7,194	—	7,194	58,2	57,3	49,2
Tailleurs . . . . .	5,200	16,000	21,200	1,823	150	1,973	1,819	131	1,950	1,793	—	1,793	9,3	9,1	8,4
Ouvr. de l'Etat et des comm.	4,597	400	4,997	1,755	58	1,813	1,643	58	1,701	1,591	58	1,649	36,4	34,1	33,1
Travailleurs de la pierre <sup>2</sup> . . . . .	11,295	400	11,695	1,774	—	1,774	2,226	—	2,226	2,420	—	2,420	15,1	19,0	20,7
Employés de tramways . . . . .	2,990	26	3,016	1,700	—	1,700	1,626	—	1,626	1,250	—	1,250	56,3	53,9	41,4
Téléphon et télégraphes . . . . .	1,000	—	1,000	500	—	500	385	—	385	285	—	285	50,0	38,5	28,5
Ouvriers du textile . . . . .	56,242	120,685	176,927	4,578	3,285	7,863	6,548	3,646	10,194	5,827	2,925	8,752	4,4	5,8	4,9
Ouvriers des transports . . . . .	7,203	672	7,875	1,124	—	1,124	1,050	—	1,050	500	—	500	14,2	13,3	6,3
Horlogers et bijoutiers . . . . .	26,331	19,284	45,615	12,212	1,456	13,668	12,694	1,130	13,824	12,812	1,228	14,040	29,9	30,3	30,7
Charpentiers . . . . .	9,090	—	9,090	1,330	—	1,330	1,485	—	1,485	1,515	—	1,515	14,6	16,3	16,6
	407,871	203,559	611,430	107,443	5,772	113,315	113,052	6,216	119,268	102,166	4,955	107,121	18,5	19,5	17,5
Ouvriers d'industries où il n'y a aucune organisation			54,463												
Employés d. commerce » » » » »			22,203												
Branches diverses » » » » »			2,195												
Ouvriers de campagne » » » » »			200,000												
Total			890,291												

<sup>1</sup> Des Typographes 90% sont syndiqués.

<sup>2</sup> Y compris les ouvriers en fabriques de pierres artificielles.

datent de l'année 1905 et sont tirés du recensement fédéral sur les établissements industriels. Depuis cette époque, le nombre des ouvriers et employés de l'Etat et des communes a sûrement augmenté, tandis qu'au 31 décembre 1908, le nombre des travailleurs du bâtiment et de l'industrie textile devait être inférieur au nombre d'ouvriers occupés dans les mêmes industries pendant l'été de l'année 1905 où les affaires marchaient très bien.

Il est donc permis d'admettre que les chiffres proportionnels concernant les groupes du bâtiment soient trop bas pendent que ceux qui se rapportent aux ouvriers de l'Etat et des communes sont probablement un peu trop élevés. En outre, il faut se rendre compte de la nature de l'établissement de l'Etat qui comporte déjà en lui des conditions favorables à la formation de l'organisation ouvrière. A cela il faut aussi ajouter le fait que dans un pays démocratique la participation au syndicat est généralement moins dangereuse pour les ouvriers au service de l'Etat ou des communes que pour ceux des établissements privés. Le fait enfin que tous les citoyens sympathiques ou favorables aux revendications de la classe ouvrière peuvent directement collaborer à l'amélioration des conditions de travail des ouvriers et employés de l'Etat ou des communes, facilite quelquefois la lutte économique à ces derniers. Dans tous les cas, l'action syndicale des travailleurs de l'Etat et des communes se déplace toujours à un moment donné du terrain économique sur le terrain du mouvement politique. Ceci permet ou plutôt semble permettre aux organisations syndicales des ouvriers de l'Etat et des communes de se contenter d'une cotisation minime, ce qui leur facilite beaucoup le recrutement de leurs adhérents.

Puis, les établissements de l'Etat et des communes subissent bien moins l'effet des crises économiques que les établissements privés. Tout cela peut suffire pour comprendre pourquoi les ouvriers au service de l'Etat et des communes sont syndiqués dans de plus fortes proportions que les ouvriers des établissements privés.

Les arts graphiques, du moins les imprimeries, sont également un peu protégés contre les effets des crises économiques, d'abord par la nature même du genre de production où l'exportation ne joue pas (du moins pour la Suisse) le même rôle que dans d'autres branches industrielles, et ensuite par le fait que les imprimeries ont des conditions de production mieux réglées que la plupart des autres industries.

En outre, nous devons rappeler ici le fait qu'à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, le *Typographenbund* a décrété une amnistie générale permettant à tous les collègues exclus dans le temps de retourner dans les rangs des typographes syndiqués. De ce fait et grâce aussi à l'influence heureuse de ses institutions de secours, l'effectif du

*Typographenbund* a augmenté de quelques centaines de membres.

En ce qui concerne les fédérations des *ouvriers du transport* et des *ouvriers auxiliaires des arts graphiques* nous avons affaire à des fédérations qui n'existent que depuis 2 ou 3 années, comme c'est le cas pour la Fédération des *ouvriers de l'Etat et des communes*. Puis, toutes ces trois fédérations ont recruté une partie de leurs membres parmi des ouvriers qui faisaient déjà partie d'une autre organisation syndicale.

En somme il résulte de notre examen que l'organisation syndicale ouvrière en Suisse est restée solide malgré les chocs violents et les nombreuses épreuves que la crise économique et d'autres phénomènes lui ont fait subir dans le courant de l'année 1908.

Les chiffres obtenus pour les différentes fédérations indiquent déjà que les organisations capables de protéger par des institutions de secours leurs membres contre les conséquences funestes des crises et contre d'autres épreuves que la lutte pour l'existence impose aux travailleurs, ont traversé la période de dépression économique en 1908 sans subir de dommages ou affaiblissements.

Dans la seconde partie de notre rapport, nous examinerons l'activité de nos fédérations syndicales dans le domaine administratif et dans celui des secours et sur le terrain des luttes économiques.



## Les employés fédéraux des P. T. D.

Quoique cette catégorie de travailleurs ne fasse pas partie directement de la classe ouvrière et qu'elle rentre plutôt dans l'armée toujours grandissante du fonctionnarisme d'Etat, il n'est pas sans intérêt pour la *Revue syndicale* d'en étudier l'organisation et les conditions d'existence.

Empressons-nous de dire qu'au point de vue de l'organisation les employés fédéraux des postes, des télégraphes et des douanes peuvent être donnés en exemple à nombre de nos corporations ouvrières, tant au point de vue du nombre qu'en celui d'une saine administration.

On peut déclarer d'emblée que le 90 % du personnel des trois administrations susnommées font partie de cette association qui comptait, à fin 1908, 6887 membres groupés dans 49 sections, et répartis comme suit: 5641 pour l'administration des postes, 145 pour celle des télégraphes et téléphones et 1101 pour celle des douanes. Il est à remarquer que la dite association ne groupe que les « employés », c'est-à-dire celui qui n'a pas fait d'apprentissage n'est muni d'aucun brevet.

Pour arriver au total des organisés il faut ajouter à ces chiffres 2000 membres de la Société suisse des